



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

MOROCCO

Date de publication : 27 septembre 2023
Date limite des questions : 10 octobre 2023 à 12h00, heure locale de Rabat
Date limite de soumission des concepts : 3 novembre 2023 à 16h00, heure locale de Rabat

Sujet : Déclaration annuelle du programme de développement mené localement (*Locally Led Development Annual Program Statement, LLD APS*) n° 7200AA19APS00007

Titre du programme/de l'opportunité : LLD APS# 72060823APS00001 - Addendum n° 21 Maroc Action locale pour le climat

Numéro CFDA : 98.001

À : Tous les soumissionnaires/parties intéressés :

Conformément à la Loi sur l'assistance à l'étranger de 1961, telle qu'amendée, le gouvernement des États-Unis, représenté par l'Agence des États-Unis pour le développement international au Maroc (USAID/Maroc), souhaite solliciter des concepts émanant d'organisations marocaines locales qualifiées, telles que définies dans la section 3 : Informations sur l'éligibilité, pour l'action climatique locale au Maroc.

Nous vous prions de vous référer à la section 2 pour une vision complète des objectifs et des résultats attendus. Les subventions accordées dans le cadre de cette déclaration annuelle de programme (APS) de développement menée localement sont soumises aux codes 2 CFR 700 et 2 CFR 200 concernant les exigences administratives uniformes, les principes de coûts et les exigences d'audit pour les subventions fédérales.

Sous réserve de disponibilité des fonds, l'USAID/Maroc envisage d'allouer jusqu'à 2 000 000 USD pour une ou plusieurs subventions à un partenaire local principal sur une période de trois (3) à cinq (5) ans.

Nous encourageons vivement les organisations éligibles et intéressées à soumettre leurs concepts à lire attentivement cet addendum afin de bien comprendre le type de programme recherché, les exigences de soumission ainsi que le processus d'évaluation.

Suite à l'examen des concepts reçus, l'USAID/Maroc déterminera la pertinence de solliciter une demande de soumission complète de la part des organisations éligibles. Afin de garantir la compétitivité dans le cadre de cet addendum à l'APS de développement mené localement, les concepts ainsi que les soumissions complètes doivent pleinement répondre à toutes les indications spécifiées dans l'addendum, sauf indications contraires.

Le processus de sélection dans le cadre de cet Addendum à l'APS se déroulera sur plusieurs étapes. Dans un premier temps, les soumissionnaires devront proposer un concept pour une première évaluation. Tous les concepts reçus seront examinés afin vérifier leur conformité aux critères d'application spécifiés dans cet addendum. L'USAID demandera ensuite aux soumissionnaires ayant réussi la première phase (c'est-à-dire les concepts sélectionnés) de faire une présentation orale lors de la phase 2. Les soumissionnaires les mieux notés lors de la phase 2 seront ensuite conviés à la phase 3 qui est celle de la co-crédation. Enfin, le(s) soumissionnaire(s) potentiellement retenu(s) devra(ont) soumettre une soumission complète. Celle-ci permettra aux soumissionnaires d'exposer plus en détail leur approche technique. Les soumissionnaires invités à soumettre une soumission complète bénéficieront de l'assistance de l'USAID dans l'élaboration de leur soumission.

Il est important de noter que chaque soumissionnaire (à moins qu'une exception n'ait été approuvée par l'organisme fédéral subventionneur conformément au 2 CFR 25.110(d)) est tenu de :

- Être enregistré dans le Système de Gestion des Subventions (SAM) et fournir un Identifiant d'Entité Unique (Unique Entity Identifier UEI) qui est valide ; et
- Maintenir un enregistrement SAM actif avec des informations mises à jour pendant toute la durée de la subvention fédérale active ou lors d'une soumission ou d'un plan en cours d'examen par un organisme fédéral subventionneur.

L'USAID ne pourra émettre une subvention à un soumissionnaire que si celui-ci respecte toutes les exigences applicables concernant l'UEI et le SAM. Le processus d'enregistrement peut prendre plusieurs semaines à compléter. Par conséquent, nous encourageons les soumissionnaires à débiter leur enregistrement dès le début du processus. Les soumissionnaires doivent être enregistrés dans le SAM au moment d'envoyer leur soumission complète lors de la phase 4. Bien que fortement encouragé, l'enregistrement au SAM n'est pas une exigence pour les phases 1 : Soumission des concepts et 2 : Présentation orale. Les sous-bénéficiaires (*sub-awardees*) potentiels ne sont pas tenus d'avoir un enregistrement complet dans le SAM, mais doivent obtenir un UEI.

Tous les concepts doivent être soumis à la date et à l'heure spécifiées en page de couverture de cet addendum à l'APS. Veuillez adresser toutes les questions relatives à cet addendum par voie électronique à Leila Belahcen, spécialiste des contrats et accords, à l'adresse : lbelahcen@usaid.gov, et à Salya Yacoubi, spécialiste principale des contrats et accords, à l'adresse : syacoubi@usaid.gov, en mettant en copie l'adresse : usaidmoroccocontracts@usaid.gov.

La date limite pour envoyer toutes les questions est indiquée ci-dessus. Les réponses aux questions reçues avant la date limite seront transmises à tous les soumissionnaires potentiels par le biais d'un amendement à cet avis, et qui sera également publié sur www.grants.gov et Tanmia.ma.

L'USAID/Maroc organisera une conférence virtuelle vers le **16 octobre 2023**. Ce sera l'occasion pour les soumissionnaires potentiels de poser des questions et de demander des éclaircissements sur l'addendum à l'APS afin de garantir la bonne compréhension des termes de cet appel aux concepts de développement menés localement.

Tous les participants intéressés sont priés de s'inscrire à la conférence virtuelle avant le **mardi 10 octobre 2023 à 12 h, heure de Rabat**, en envoyant un courriel à lbelahcen@usaid.gov et syacoubi@usaid.gov avec copie à usaidmoroccocontracts@usaid.gov.

L'USAID/Maroc fournira de plus amples informations sur la conférence dès réception de votre courrier électronique, y compris l'heure et le lien pour vous connecter à la conférence.

De plus, les soumissionnaires intéressés à partager les informations de leur organisation avec d'autres organismes peuvent le faire en remplissant ce [formulaire Google](#).

Une fois complété, l'accès sera donné pour consulter le document qui contient les informations des autres organisations participantes. Le partage d'informations organisationnelles vise à offrir aux parties intéressées l'opportunité d'explorer des partenariats potentiels.

L'APS de développement mené localement a été traduit en arabe et en français et est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>.

En cas de divergence entre la version anglaise et les versions locales en arabe ou en français de l'un ou l'autre document, la version en anglais prévaudra.

Avant de soumettre un concept, les soumissionnaires sont encouragés à parcourir les ressources de l'USAID destinées aux organisations à la recherche de financements et d'opportunités de partenariat, y compris [Comment travailler avec l'USAID](#) et workwithusaid.org. Les soumissionnaires sont particulièrement encouragés à consulter la [checklist de préparation des partenaires](#) afin d'évaluer leur prédisposition à devenir un partenaire direct de l'USAID.

Veuillez parcourir les pages suivantes pour obtenir des informations et des instructions détaillées.

La publication de cet addendum à l'APS ne constitue pas un engagement de la part du gouvernement américain à accorder une subvention, ni met le gouvernement américain dans l'obligation à couvrir les coûts encourus pour la soumission d'un concept ou d'une soumission complète. De plus, le gouvernement américain se réserve le droit de financer l'un ou l'ensemble des concepts et soumissions reçues, ou de négocier séparément avec un soumissionnaire, si une telle action est considérée comme étant dans l'intérêt du gouvernement américain.

Nous vous remercions de votre intérêt pour les programmes de l'USAID.

Cordialement,

Karla Camp
Responsable Régionale de l'accord
USAID/MERP

Table des matières

Section 1 : Contexte	6
Section 2 : Objectif, considérations géographiques et approches clés	8
Section 3 : Critères d'éligibilité	11
Section 4 : Approches du développement menées localement	12
Section 5 : Ressources locales.....	13
Section 6 : Considérations budgétaires	13
Section 7 : Critères d'évaluation du mérite	13
Section 8 : Soumission et évaluation des concepts	14
Section 9 : Présentation orale, co-crédation et appel à soumission complète	17
Section 10 : Partage des concepts	18
Section 11 : Questions et assistance supplémentaire	19
ANNEXE A. FORMULAIRE DE SOUMISSION DU CONCEPT	20
ANNEXE B : LISTE DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	23
ANNEXE C : CONCLUSIONS DE LA TOURNÉE D'ÉCOUTE	25

ANNONCE

APPEL AUX CONCEPTS DE DÉVELOPPEMENT MENÉ LOCALEMENT SUR L'ACTION CLIMATIQUE LOCALE AU MAROC

ADDENDUM N° 21 AU

PROGRAMME ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT MENÉ LOCALEMENT APS N° 7200AA19APS00007

SOUSSIONNAIRES - VEUILLEZ NOTER : Il s'agit d'un addendum à une annonce existante. Toutes les organisations concernées doivent examiner attentivement à la fois cet addendum ET l'annonce complète, qui peut être trouvée ici :
<https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>
Les informations importantes contenues dans l'annonce globale ne sont pas répétées dans cet addendum spécifique.

Ce programme est autorisé en accord avec la Loi sur l'aide à l'étranger de 1961 (*Foreign Assistance Act of 1961*), telle que modifiée.

Par le biais de ce complément à la déclaration annuelle de programme (APS) de développement mené localement n° 7200AA19APS00007, l'USAID/Maroc lance un appel spécial aux acteurs locaux pour la soumission de concepts axés sur la promotion de changements systémiques visant à renforcer la résilience face aux impacts du changement climatique, en particulier pour les groupes marginalisés, en mettant l'accent sur les femmes et les filles au Maroc. La date limite de soumission des concepts est fixée au **3 novembre à 16h00, heure locale de Rabat**.

Le changement climatique au Maroc intensifie la pénurie d'eau et la sécheresse ce qui engendre une faible production agricole, des baisses de croissance économique et une instabilité sociale. Les impacts du changement climatique affectent de manière disproportionnée les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, les femmes, les jeunes et d'autres populations sous-représentées qui sont souvent moins résilientes aux chocs climatiques. L'USAID/Maroc prévoit de soutenir une action climatique au niveau locale qui adopte une approche systémique pour faire face aux impacts du changement climatique et crée un espace permettant aux femmes, aux jeunes et aux autres parties prenantes locales de diriger des solutions définies localement dans les communautés marocaines.

Sous réserve de disponibilité des fonds, l'USAID/Maroc envisage d'allouer jusqu'à 2 000 000 USD pour un ou plusieurs subventions à un ou plusieurs partenaires locaux principaux. La formation de partenariats, impliquant la collaboration du partenaire local principal avec d'autres sous-partenaires (*sub-partners*) locaux ou la constitution d'un consortium (pouvant regrouper plus d'une ou deux organisations), est vivement encouragée. La période d'exécution envisagée pour cette activité s'étend sur une durée de trois à cinq ans, débutant autour de janvier 2024. L'éligibilité en tant que partenaire principal est restreinte aux organisations locales au Maroc, conformément aux critères d'éligibilité énoncés dans la section 3 de ce présent addendum.

Sauf indication contraire dans cette annonce, tous les termes et conditions de l'APS de développement mené localement s'appliquent :

(<https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>).

Section 1 : Contexte

Le changement climatique représente un défi majeur pour le Maroc, impactant directement le quotidien et les moyens de subsistance des populations locales. Au cours des dernières années, le pays a enregistré une hausse des températures, une diminution des précipitations, une augmentation de la fréquence des sécheresses, des inondations soudaines et une montée du niveau de la mer. La pénurie d'eau suscite particulièrement des préoccupations, car elle exerce un impact économique significatif sur des secteurs clés, notamment l'agriculture, qui emploie 40 % de la main-d'œuvre.

Le gouvernement du Maroc reconnaît le changement climatique comme un défi majeur et a fixé des [Contributions déterminées au niveau national \(CDN\)](#) ambitieuses en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en juin 2021. L'USAID/Maroc travaille en étroite collaboration avec le gouvernement marocain et a confirmé l'importance de soutenir le Maroc pour renforcer la résilience climatique dans le cadre de la [stratégie de coopération pour le développement du pays 2020-2025](#). De plus, la [stratégie climatique de l'USAID 2022-2030](#) établit les objectifs de l'agence pour renforcer la résilience des populations vulnérables aux impacts climatiques et autonomiser les femmes, les jeunes et d'autres groupes sous-représentés pour diriger l'action climatique grâce à une approche systémique au niveau local.

De 2022 à 2023, l'USAID/Maroc a entrepris un processus ambitieux visant à recueillir directement les témoignages d'organisations locales et de personnes à travers le pays concernant leurs expériences, leurs défis et leurs priorités liés au changement climatique. Cette démarche a inclus une analyse documentaire des recherches existantes, un atelier consultatif sur l'action climatique facilitant les échanges entre les principales parties prenantes au Maroc, des réponses à une demande d'information publique (RFI) émanant d'organisations locales et internationales, ainsi qu'une tournée d'écoute sur le climat menée par un partenaire de recherche local. La tournée

d'écoute a impliqué des discussions de groupe et des entretiens avec des informateurs clés, rassemblant plus de 1400 participants locaux dans des régions telles que Béni Mellal-Khénifra, Draa-Tafilalet, Fès-Meknès, Marrakech-Safi, l'Oriental et Sous Massa en mai et juin 2023. Ces participants, issus de divers secteurs tels que la société civile, le gouvernement, les universitaires, les médias, le secteur privé, les petits et moyens agriculteurs, les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, ont été encouragés à exprimer leurs inquiétudes, leurs priorités et leurs idées de solutions potentielles. Un résumé des conclusions de cette tournée d'écoute est disponible en Annexe C.

La tournée d'écoute a renforcé l'évidence selon laquelle le changement climatique suscite des préoccupations majeures au sein des populations locales à travers le Maroc, qu'elles résident en milieu rural ou urbain. La rareté et la qualité de l'eau ont été fréquemment citées comme des problèmes majeurs, en particulier dans les régions à vocation agricole. Les perturbations engendrées par le changement climatique et les fluctuations économiques ont conduit à une détérioration de la qualité et des rendements agricoles, ce qui réduit les perspectives économiques pour les habitants locaux, dans tous les secteurs d'activité. Il convient de souligner que la tournée d'écoute a rappelé que ce sont les femmes, les jeunes et les autres membres des communautés vulnérables, notamment dans les régions rurales et isolées, qui sont les plus durement touchés par le changement climatique. Ces groupes ont souvent un accès limité à l'information et sont souvent exclus du processus de prise de décision. Une participante à la tournée d'écoute à Meknès a exprimé : « Les femmes sont les plus affectées. Nous travaillons à l'intérieur et à l'extérieur de nos foyers en tant qu'agricultrices et mères, et nous sommes chargées de collecter l'eau. Notre travail dure 24 heures par jour, même pour les jeunes filles. » Ainsi, afin de renforcer le pouvoir collectif, il est possible de renforcer les capacités et les liens entre les associations et les coopératives locales, qui jouent un rôle essentiel dans la participation des femmes et des jeunes aux processus locaux.

Par ailleurs, l'USAID/Maroc mène actuellement une analyse de genre de l'action climatique afin de mieux comprendre les disparités et inégalités qui existent dans le cadre local entre les hommes et les femmes en relation avec le changement climatique, ainsi que pour identifier les opportunités de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de l'action climatique et de la résilience. Les informations recueillies au cours de cette tournée d'écoute, combinées aux données de l'analyse de genre, pourraient servir de référence fondamentale pour tout partenaire local choisi pour recevoir une subvention de la part de l'USAID.

À travers le programme [Local Works](#) et son [Agenda de Localisation](#), l'USAID soutient des initiatives où les acteurs locaux dirigent la prise de décision, l'établissement des priorités, la gestion et la mesure des solutions de développement au sein de leurs propres pays et

communautés. En s'associant à une organisation locale pour mener cette initiative, l'USAID/Maroc offrira un espace propice à divers acteurs locaux, y compris les femmes et les jeunes, en vue de renforcer les systèmes locaux pour les rendre plus résistants face aux impacts climatiques.

Section 2 : Objectif, considérations géographiques et approches clés

L'objectif de cette activité consiste à impulser des changements systémiques afin de renforcer la résilience aux impacts du changement climatique, en particulier pour les groupes marginalisés, avec une attention particulière portée sur les femmes et les filles.

L'activité soutient des actions climatiques locales qui adoptent une approche systémique ancrée localement, visant à accroître la résilience face aux impacts du changement climatique. Elle offre un espace aux femmes, aux jeunes et à d'autres parties prenantes locales pour diriger la mise en œuvre de solutions adaptées aux impacts du changement climatique au sein des communautés marocaines.

Les discussions issues de la tournée d'écoute sur le climat ont mis en lumière divers impacts et tendances climatiques. Les concepts devraient aborder certains aspects des **défis clés** identifiés comme prioritaires dans les régions, notamment :

1. **La rareté de l'eau**, incluant la diminution des précipitations, la sécheresse, l'accès limité à l'eau et à l'assainissement, la réduction de la productivité agricole, l'épuisement des réserves souterraines, l'augmentation de la fréquence des inondations, l'accroissement de la demande en ressources hydriques et les contraintes en matière de conservation et de recyclage de l'eau.
2. **Les impacts sociaux**, tels que les effets disproportionnés sur les femmes et leurs moyens de subsistance, les répercussions sur la santé mentale et physique, la migration des jeunes vers les zones urbaines et à l'étranger à la recherche d'opportunités d'emploi, les conséquences inégales sur les personnes en situation de handicap, ainsi que le manque de sensibilisation aux risques climatiques, aux impacts et aux solutions.
3. **Les impacts économiques** tels que la restriction des opportunités d'emploi et économiques, particulièrement dans les secteurs économiques verts, la baisse des revenus agricoles et la capacité limitée à diversifier les sources de revenus.

Les problèmes et enjeux sous-jacents au changement climatique au Maroc sont complexes et interdépendants. Pour générer un changement significatif, une approche systémique globale des systèmes locaux est nécessaire, englobant divers aspects de ces défis majeurs. Cela implique de mobiliser une large communauté d'acteurs locaux pour co-crée, développer, valider, mettre en œuvre et en fin de compte assumer la responsabilité des solutions locales aux défis rencontrés localement.

Considérations géographiques : USAID/Maroc encourage les soumissionnaires à envoyer des concepts se focalisant sur une ou plusieurs des régions suivantes : Fès-Meknès, Souss-Massa et l'Oriental. Dans la (les) région(s) choisie(s), les soumissionnaires doivent identifier plusieurs (trois ou plus) communautés locales ¹ pour le pilotage d'une approche de renforcement des systèmes locaux. L'USAID cherche à apprendre à partir des différentes approches dans diverses communautés présentant des caractéristiques variées (comme les zones montagneuses, les terres agricoles, les oasis, les régions arides, etc.)

L'activité proposée doit incorporer les **approches clés** suivantes :

Approche 1. Renforcement des systèmes locaux : Un *système local* désigne un ensemble d'acteurs interconnectés tels que les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les universités, les citoyens et autres parties prenantes qui collaborent afin de générer des résultats en matière de développement. Adopter une approche systémique requiert une compréhension approfondie de ces acteurs pertinents pour obtenir des résultats durables et significatifs, en examinant leurs relations mutuelles et les motivations qui les guident. Les approches doivent viser à consolider les systèmes locaux pour accroître leur résilience face aux défis climatiques au fil du temps. Les approches adoptées devraient engendrer des transformations systémiques favorisant une participation active et un leadership marqué des femmes et des filles dans les initiatives climatiques et de résilience. Ces approches doivent également catalyser l'action climatique et renforcer la résilience, en particulier pour les groupes marginalisés.

L'USAID a expérimenté diverses méthodologies systémiques à l'échelle mondiale, telles que [Approche Échelle+/Système Global dans la Salle \(Scale+/Whole System in the Room\)](#), [les 5R](#), l'analyse des réseaux sociaux, etc. Cette liste n'est pas exhaustive et les soumissionnaires doivent sélectionner les approches les plus adaptées au contexte local dans lequel ils opèrent et aux objectifs qu'ils visent. Les approches systémiques proposées doivent reposer sur les *atouts existants*: elles devraient capitaliser sur les éléments préexistants au sein des communautés locales et renforcer les réseaux, groupes et structures existantes et émergentes pour accroître leur pouvoir collectif. Ces approches doivent intégrer des mécanismes permettant d'évaluer si et comment le système évolue de manière substantielle au fil du temps.

¹Pour cet addendum, une **communauté locale** est définie comme un ensemble de personnes, de foyers, d'organisations, d'entités politiques (tels qu'un village, une municipalité, une unité gouvernementale infranationale ou toute autre entité similaire), d'entreprises privées ou autres institutions locales, partageant des priorités ou intérêts communs, incluant des groupes marginalisés (comme les femmes, les jeunes, les populations autochtones, etc.). Le terme « local » désigne ici tant le niveau organisationnel de la communauté que la position de cette dernière, directement touchée par les défis liés au développement.

Approche 2. Inclusion : Étant donné que les communautés vulnérables sont celles qui subissent le plus les effets négatifs du changement climatique, l'autonomisation de ces communautés est au cœur de cette intervention. Les soumissionnaires doivent accorder la priorité au leadership des femmes, des jeunes et d'autres groupes sous-représentés, notamment les personnes handicapées, pour surmonter les obstacles qui les empêchent de s'engager dans des pratiques d'adaptation au changement climatique et dans les processus décisionnels liés à la gestion des ressources naturelles et au changement climatique. De plus, l'autonomisation économique de ces communautés vulnérables peut être renforcée par le développement de compétences techniques et non techniques, l'éducation et la sensibilisation aux enjeux climatiques, la valorisation de leurs connaissances traditionnelles et de stratégies novatrices pour les moyens de subsistance, et/ou l'assurance de l'accès à l'information, aux technologies et au financement (sous forme de prêts, d'investissements ou de subventions). En fin de compte, l'approche des soumissionnaires doit contribuer à réduire les disparités de genre et les inégalités économiques significatives, tout en veillant à ce que les femmes, les jeunes et les autres groupes sous-représentés jouent un rôle de premier plan et deviennent des agents actifs du changement au sein de leurs communautés. Il est fortement recommandé de collaborer avec des coopératives existantes dirigées par des femmes et des organisations de jeunes afin de maximiser la réussite du programme.

Approche 3. Échelle et durabilité : À travers cette activité, l'USAID vise à établir et à renforcer durablement les systèmes locaux en utilisant des actions novatrices et inclusives pour soutenir les communautés vulnérables dans leur adaptation au changement climatique et dans leur quête de résilience. Les ressources disponibles de l'USAID ont pour objectif de combler les lacunes plutôt que de répondre à tous les besoins locaux. Ainsi, les soumissionnaires doivent identifier de manière explicite les liens avec les principales parties prenantes locales capables de contribuer aux objectifs de l'activité et de les développer à long terme, notamment le gouvernement marocain. Les soumissionnaires doivent proposer une ou plusieurs approches pour étendre les solutions et accroître leur portée au-delà de la durée du programme. Ils doivent également préciser comment ils envisagent de favoriser l'apprentissage et de tisser des liens avec les principales parties prenantes locales pour orienter la reproduction ou l'adaptation future des approches expérimentées.

Approche 4. Reconnaître, exploiter et renforcer les capacités locales : Les soumissions doivent concevoir une démarche intentionnelle en matière de renforcement des capacités :

- a. **Le système local dans son ensemble :** Le renforcement des capacités locales représente un investissement stratégique et délibéré dans le processus de partenariat avec les acteurs locaux - personnes, organisations et réseaux - en vue d'améliorer collectivement

les performances d'un système local, afin de générer des résultats de développement durables et appréciés localement.

- b. **Partenaires de mise en œuvre (*implementing partners*)** : L'USAID encourage les partenaires de mise en œuvre à renforcer leurs propres compétences dans des domaines clés pour mieux atteindre leurs objectifs et contribuer aux résultats du développement. L'USAID encourage également les soumissionnaires à réfléchir à l'assistance technique dont leur organisation pourrait bénéficier pour renforcer sa capacité à diversifier ses sources de financement et à assurer sa viabilité financière à long terme. Les approches de renforcement des capacités doivent être adaptées aux besoins spécifiques de chaque organisation et doivent se conformer aux principes de l'USAID en matière de renforcement équitable et efficace des capacités, tel qu'énoncé dans la [Politique de renforcement des capacités locales de l'USAID](#).

Veuillez noter : Les acteurs locaux ne sont **pas** tenus de proposer une activité entièrement conçue pour cet addendum. Un Concept qui suggère un processus d'identification et d'action sur des solutions à partir du contexte local est pleinement dans l'intention de l'APS de développement mené localement.

Section 3 : Critères d'éligibilité

L'USAID encourage les concepts provenant **d'acteurs locaux divers** qui apportent une compréhension des défis de développement auxquels leurs communautés ou régions sont confrontées, ou qui démontrent une approche pour déterminer les priorités locales. Les candidats éligibles :

1. Doivent être des entités locales établies au Maroc. Pour évaluer si une entité est considérée comme « locale » en vertu de cet addendum à l'APS, l'USAID tiendra compte des critères suivants :
 - a. L'entité est légalement organisée en vertu des lois marocaines ;
 - b. L'entité a son principal lieu d'activité ou d'exploitation au Maroc ;
 - c. L'entité est détenue majoritairement par des personnes qui sont des citoyens ou des résidents permanents légaux du Maroc ; et
 - d. L'entité est gérée par un organe directeur dont la majorité sont des citoyens ou des résidents permanents légaux du Maroc.
2. Ne doivent pas avoir reçu plus de 5 millions de dollars en financement direct (en tant que bénéficiaire principal) de l'USAID au cours des cinq dernières années fiscales.
3. Les organisations basées aux États-Unis ne sont pas éligibles en tant que bénéficiaires principaux dans le cadre de cet addendum à l'APS.

Remarque : aux fins de la présente définition, les termes « détenue majoritairement » et « gérée par » comprennent, sans s'y limiter, les intérêts des bénéficiaires et le pouvoir, direct ou indirect, exercé ou exerçable, de contrôler l'élection, la nomination ou le mandat des dirigeants de l'organisation ou d'une majorité de l'organe directeur de l'organisation, par quelque moyen que ce soit.

Section 4 : Approches du développement menées localement

Les soumissionnaires sont encouragés à intégrer une ou plusieurs des approches ci-dessous dans leur soumission, ou à proposer une (des) approche(s) différente(s) qui reflète(nt) les propres objectifs du soumissionnaire en matière d'apprentissage du développement mené localement.

1. **Des mécanismes** qui améliorent le partage de l'information entre le soumissionnaire et ses propres constituants, ses partenaires et l'USAID, afin de renforcer la responsabilité **envers** les constituants locaux pour l'atteindre les résultats et assurer leur pérennité.
2. **Des approches analytiques participatives**, qui peuvent permettre de mieux comprendre les environnements complexes dans lesquels le programme fonctionnera.
3. **La prise de décision participative**, comprenant l'établissement de priorités locales, la conception collaborative et d'autres moyens qui permettent le transfert du pouvoir de décision et du contrôle aux acteurs locaux, y compris aux personnes traditionnellement marginalisées, telles que les femmes, les jeunes, les minorités religieuses et ethniques, afin de garantir un leadership local inclusif.
4. **La mobilisation des ressources locales**, qui inclut la philanthropie locale, les partenariats pour lever des fonds du secteur privé local, des organisations confessionnelles, du gouvernement, de la société civile et du monde universitaire, ainsi que d'autres sources locales de compétences et financières pour remplacer celles des bailleurs de fonds internationaux.
5. **Renforcement des réseaux locaux**, pouvant inclure la compréhension et le soutien des réseaux d'acteurs locaux existants et ceux qui sont émergents, le soutien du travail des organisations locales, la facilitation du marché, l'action collective, l'impact collectif et d'autres approches axées sur la demande pour relier les besoins locaux aux ressources locales.
6. **Des approches de conception, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage menées au niveau local/communautaire** qui donnent la priorité aux définitions de réussite au niveaux locales/communautaires et renforcent le rôle des acteurs locaux dans la gestion et l'utilisation des données et de l'apprentissage liés aux solutions de développement, au processus de développement et à la pérennité des résultats obtenus.
7. **Le renforcement des capacités locales**, qui comprend le renforcement du rôle des institutions et des acteurs locaux pour soutenir les résultats en termes de développement, dans le but de mettre fin à la nécessité d'une aide étrangère.

8. **S'adapter et trouver des solutions dans des contextes non favorables**, où l'incertitude, l'instabilité, l'inaccessibilité ou l'insécurité limitent la capacité à opérer de manière sûre et efficace. Cela peut inclure des environnements comme ceux touchés par des catastrophes naturelles, des zones géographiques inaccessibles, des conflits actifs, la corruption, la fermeture des espaces politiques, la criminalité et les pandémies, où les approches locales sont essentielles pour la résilience à long terme et la pérennité.

Pour plus d'informations sur les initiatives de développement menées localement par l'USAID et les approches locales, veuillez visiter le [site web du centre des partenariats locaux, confessionnels et transformateurs](#).

Section 5 : Ressources locales

Dans le cas où les soumissionnaires parviennent à la phase de négociation d'une subvention, il est recommandé d'envisager un partage des coûts ou levée de fonds pour les accords de coopération (*cost share or leverage for cooperative agreements*), ou d'utiliser des subventions à montant fixe avec des mécanismes de levée de fonds (*Leverage for Fixed Amount Awards*). **Cependant, il n'est pas nécessaire d'aborder ces aspects lors de la phase des concepts.**

Section 6 : Considérations budgétaires

Comme stipulé dans sa [politique de renforcement des capacités locales](#), l'USAID doit prendre en considération le rôle potentiellement perturbateur de l'aide étrangère au sein des systèmes locaux et soutenir ces systèmes de manière à ce qu'ils puissent éventuellement fonctionner sans dépendre du financement des donateurs internationaux. L'USAID n'a pas l'intention de submerger temporairement une organisation locale avec des fonds, ce qui augmenterait artificiellement sa taille au-delà de ce qui peut être raisonnablement soutenu par les ressources locales après la clôture d'une subvention. Lors de la soumission des Concepts, les soumissionnaires doivent proposer un budget qui reflète de manière réaliste leurs ressources existantes et leur capacité à croître de manière durable (parfois appelée « capacité d'absorption »).

Section 7 : Critères d'évaluation du mérite

Les Concepts qui répondent aux critères d'éligibilité (voir section 3, Critères d'éligibilité) seront évalués en fonction des critères de mérite d'évaluation suivants :

A. Développement mené localement

Le soumissionnaire fait preuve d'une bonne compréhension du contexte ainsi que des priorités locales, et il se montre transparent, responsable et à l'écoute envers les personnes qu'il sert. L'approche proposée ainsi que les collaborations entre équipes permettent efficacement le transfert de la définition des priorités et du pouvoir de décision envers les divers acteurs locaux, incluant les personnes traditionnellement marginalisées tels que les femmes, les jeunes, les

minorités religieuses et ethniques, ainsi que d'autres groupes minoritaires. Le soumissionnaire démontre un engagement solide de l'apprentissage qui contribue à l'amélioration continue de la pratique du développement mené localement pour son propre compte, ses constituants et la communauté du développement dans son ensemble. L'investissement de l'USAID dans cette démarche devrait renforcer la capacité des organisations locales, des réseaux et/ou des communautés à obtenir des résultats durables bien au-delà de la période de financement des activités.

De plus, les critères d'évaluation spécifiques à l'USAID/Maroc, énumérés ci-dessous, seront également pris en compte :

B. Réalisation des objectifs climatiques

L'évaluation portera sur la capacité de l'approche proposée à générer des changements systémiques favorables à des résultats qui ont un impact, qui sont pertinents et qui sont réalisables tout en favorisant l'action climatique et en renforçant la résilience, en particulier pour les groupes marginalisés. L'évaluation considérera dans quelle mesure l'approche envisagée encourage la participation significative et le leadership actif des femmes et des filles dans les domaines de l'action climatique et de la résilience. Le soumissionnaire devra démontrer comment l'approche envisagée facilitera la recherche de solutions aux principaux défis climatiques évoqués dans la section 2. L'approche proposée devra prendre en compte la pérennité des résultats climatiques et présenter une voie viable pour l'expansion des solutions climatiques afin d'avoir un impact plus étendu au-delà de la durée du programme.

Bien que les critères de sélection soient de première importance, les considérations relatives aux coûts ainsi que la capacité organisationnelle et financière peuvent également être des facteurs de sélection. Avant la signature de la subvention, certains soumissionnaires devront fournir des documents supplémentaires si jugés nécessaires pour permettre au Responsable de l'Accord d'évaluer le risque associé au soumissionnaire conformément au code 2 CFR 200.206.

Il est important de noter que le gouvernement américain n'est pas contraint d'émettre une subvention en fonction du plus bas coût proposé ou au soumissionnaire ayant obtenu le score le plus élevé lors de l'évaluation de sa soumission.

Section 8 : Soumission et évaluation des concepts

L'USAID exige une soumission électronique, et ce en vertu avec le code 5 CFR 1320, qui met en œuvre la Loi sur la Réduction des Documents Administratifs (*Paperwork Reduction Act*).

Les points de contact pour cet addendum à l'APS sont :

Leila Belahcen
Spécialiste des contrats et accords
USAID/Maroc
Courriel : lbelahcen@usaid.gov

Salya Yacoubi
Spécialiste principale des contrats et accords
USAID/Maroc
Courriel : syacoubi@usaid.gov

En accord avec l'ADS 303.3.6.1 c., USAID/Maroc suivra un processus d'examen en plusieurs phases, comprenant quatre étapes : (1) Concept ; (2) Présentation orale ; (3) Co-crédation ; et (4) Appel à soumission.

Phase 1 : Soumission du Concept

La participation à la phase 1 est obligatoire pour passer aux phases suivantes. L'absence de participation à la phase 1 entraînera l'inadmissibilité de la soumission. La phase 1 implique uniquement la soumission d'un concept. Ce dernier est une version concise et condensée de la soumission, avec un nombre réduit de pages et d'annexes par rapport à la soumission finale.

Limitation des soumissions : Chaque soumissionnaire principal est limité à un seul Concept dans le cadre de cet addendum de l'APS. Néanmoins, il n'y a pas de restriction quant à la possibilité de se joindre à d'autres soumissionnaires en tant que sous-contractant (*sub-awardee*). Cependant, il n'est pas recommandé qu'un soumissionnaire principal demande à une autre organisation de soumettre une demande uniquement à travers lui.

Format : Les concepts doivent être préparés en utilisant le formulaire de l'Annexe A. Des instructions complémentaires sont fournies dans cette annexe. En outre, tous les soumissionnaires doivent soumettre la checklist d'éligibilité figurant à l'Annexe B. Cette liste de contrôle évalue la capacité organisationnelle et financière du soumissionnaire dans le cadre de cet APS, déterminant ainsi son éligibilité.

Langue : Les concepts peuvent être soumis en anglais, en français ou en arabe. Dans le cas où une soumission complète est requise, la soumission ainsi que tous les documents annexes devront être rédigés en anglais.

Les concepts doivent être soumis à l'USAID/Maroc par courriel à Leila Belahcen (lbelahcen@usaid.gov) et Salya Yacoubi (syacoubi@usaid.gov), avec une copie à usaidmoroccocontracts@usaid.gov, au plus tard le **3 novembre 2023 à 16 heures, heure de Rabat**. La ligne d'objet du courriel devrait suivre le modèle suivant : "Nom de l'organisation - LLD APS Addendum 21, soumission du concept". Aucune modification ou ajout ne sera accepté après

cette date. Les concepts soumis après cette date limite ne seront ni examinés ni pris en compte. L'USAID/Maroc enverra une confirmation de réception du concept dans la semaine suivant sa soumission.

Evaluation du concept : L'USAID/Maroc sera chargé du processus d'évaluation et de gestion de toutes les subventions accordées dans le cadre de cet addendum à l'APS. Pour l'évaluation des Concepts, un comité de sélection de l'USAID/Maroc sera formé afin d'effectuer une première évaluation des Concepts en fonction des critères d'évaluation décrits dans la section 7.

Tous les Concepts seront évalués en utilisant un système de notation passe/ne passe pas. Les critères d'évaluation énumérés dans la section 7 de cet addendum à l'APS seront pris en compte, classés par ordre d'importance décroissant :

Critères	Nom du critère	Ordre d'importance relatif
Critère 1	Développement mené localement	Le plus important
Critère 2	Réalisation des objectifs climatiques	Deuxième critère le plus important

Pendant l'évaluation initiale des Concepts, le bureau technique compétent de l'USAID/Maroc peut contacter le soumissionnaire pour clarifier des éléments du Concept, demander des informations supplémentaires ou discuter d'autres questions pertinentes.

L'USAID/Maroc peut choisir d'initier cette communication avec les soumissionnaires sélectionnés. L'objectif de cet évaluation initiale et des communications associées est de déterminer si l'USAID/Maroc souhaite s'engager davantage dans des actions et discussions supplémentaires.

Suite à l'évaluation initiale et aux échanges, les trois possibilités qui ont résulteront sont :

1. **Décision de ne pas poursuivre** : L'USAID décide de ne pas demander de présentation orale et informe le soumissionnaire que l'USAID n'envisage pas d'avancer dans le processus ;
2. Décision de permettre au soumissionnaire d'apporter une révision au Concept (ce qui est très rare) ; ou
3. **Décision de poursuivre** : Invitation à la présentation orale. L'USAID décide de considérer le Concept pour les étapes suivantes. Une invitation sera transmise de la part du Responsable de l'accord avec des instructions détaillées.

Section 9 : Présentation orale, co-crédation et appel à soumission complète

Phase 2 : Présentation orale

Les soumissionnaires ayant passé la phase 1, c'est-à-dire dont les Concepts ont été sélectionnés pour poursuivre le processus et ayant été bien notés seront conviés à cette phase. Ils recevront une lettre formelle de l'USAID les invitant à faire une présentation orale de leur Concept devant une équipe de l'USAID/Maroc. Les présentations orales sont prévues pour la semaine du **11 décembre 2023**.

Il convient de noter que cette phase de présentation orale est un processus compétitif et qu'une invitation à participer ne garantit pas automatiquement la signature d'une subvention.

Les soumissionnaires invités à cette phase auront l'occasion de présenter leur activité proposée en un temps maximal de 20 minutes. Pendant la présentation, le soumissionnaire devra exposer l'approche choisie et les résultats potentiels. Les présentations peuvent être réalisées en anglais, en français ou en arabe. A la fin de la présentation, une période de 10 minutes maximum sera allouée pour les questions et réponses avec le personnel de l'USAID. Plus de détails concernant la présentation orale seront fournis dans la lettre d'invitation. Les soumissionnaires ne doivent pas commencer la préparation de leur présentation orale avant d'avoir reçu la lettre d'invitation.

Suite aux présentations orales, le Responsable de l'accord informera les soumissionnaires si leur concept a été retenu pour passer à la phase de co-crédation ou si l'USAID n'est plus intéressé par le concept, mettant ainsi fin au processus.

Phase 3 : Co-crédation

La co-crédation représente une approche de conception intentionnelle qui vise à encourager des solutions innovantes selon une approche participative. Son objectif est d'aboutir de façon collaborative à des résultats qui seront mutuellement satisfaisants. La co-crédation est un processus qui est limité dans le temps mais qui est hautement participatif et où les partenaires, acteurs potentiels et bénéficiaires finaux, travaillent ensemble pour définir un problème, identifier des solutions nouvelles mais aussi qui sont existantes, parvenir à un consensus sur les actions à entreprendre, et affiner les plans pour avancer dans les programmes et projets.

Dans le contexte de cet addendum à l'APS, l'USAID/Maroc envisage d'adopter une approche de co-crédation en engageant des discussions avec les soumissionnaires sélectionnés pour la Phase 3, soit la phase de co-crédation, afin d'affiner la description finale du programme et d'autres sections de la subvention, si applicable.

Les soumissionnaires qui seront sélectionnés pour participer à la co-crédation avec l'USAID/Maroc seront contactés par un responsable de l'USAID/Maroc et recevront des directives concernant la

période de co-crédation ainsi que les exigences préalables pour la subvention. La participation au processus de co-crédation est obligatoire avant d'envoyer la soumission complète.

Il est prévu que la phase de co-crédation commence vers la mi-janvier et durera environ quatre semaines.

L'USAID/Maroc pourrait également opter pour une période de co-crédation multipartite, invitant les soumissionnaires sélectionnés à collaborer et à affiner leurs approches les uns avec les autres et avec l'USAID en vue d'une considération pour une subvention. Avant la subvention, une interaction significative devrait se faire en personne, par téléphone et/ou par voie électronique entre l'USAID/Maroc et le soumissionnaire pour co-créditer l'activité.

La section 9, Informations sur les Subventions Fédérales de l'APS de Développement Mené Localement comprend les exigences que le soumissionnaire devrait satisfaire dans le cas où il est appelé à co-créditer une activité afin de signer une subvention avec l'USAID. Il est important de noter que **ces exigences ne sont pas nécessaires pour soumettre un concept dans le cadre de l'APS.**

Remarque : la décision d'entamer des discussions plus détaillées et spécifiques ne constitue PAS un engagement de financement ni une garantie de soumission complète. Ce sera simplement une décision de poursuivre le processus.

Phase 4 : Demande de soumission complète (*Request for Application, RFA*)

À la fin du processus de co-crédation, l'USAID/Maroc va émettre une demande de soumission complète (RFA) avec toutes les instructions nécessaires pour la soumission et les informations sur le processus d'évaluation et qui sera destinée au(x) soumissionnaire(s) apparemment retenus (s) (ASA).

Remarque : la demande de soumission complète ne constitue PAS une garantie pour le financement. L'USAID/Maroc se réserve le droit de ne pas émettre une subvention à aucun stade du processus et ne remboursera aucuns frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et la soumissions des concepts, la participation aux séances de co-crédation, ou pour la préparation d'une soumission complète.

Section 10 : Partage des concepts

Si l'USAID identifie des opportunités pour le renforcement ou le financement d'un concept en le reliant à d'autres mécanismes de l'USAID, à d'autres bailleurs de fonds potentiels et/ou à des partenaires externes, il sera mis à disposition en interne ou en externe pendant une période maximale d'un an à compter de la réception du concept pour une considération plus appropriée.

L'USAID consultera le soumissionnaire avant de partager toute information avec des parties prenantes externes.

Section 11 : Questions et assistance supplémentaire

Toutes les questions concernant le contenu et les objectifs de cet addendum doivent être adressées par courrier électronique à Leila Belahcen (lbelahcen@usaid.gov) et Salya Yacoubi (syacoubi@usaid.gov), avec une copie à usaidmoroccocontracts@usaid.gov, **au plus tard à 12h00 le 10 octobre 2023 Rabat heure locale**, tel que précisé sur la page de couverture, en utilisant la ligne d'objet « Question - Nom de l'activité LLD APS Addendum 21 ».

Toute information communiquée par L'USAID à un soumissionnaire concernant le présent addendum à l'APS sera également partagée, par le biais d'un amendement à cet Addendum de l'APS, avec tous les autres soumissionnaires potentiels dans les plus brefs délais dans le cas où cette information serait jugée nécessaire pour la soumission ou si son absence serait préjudiciable à tout autre soumissionnaire potentiel.

D'autres informations supplémentaires sur les objectifs et les exigences de l'APS pour le développement mené localement sont disponibles sur le lien suivant :

<https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>

SECTION I - ANNEXES

ANNEXE A. FORMULAIRE DE SOUMISSION DU CONCEPT

Instructions pour la soumission de concepts

Les parties intéressées doivent remplir toutes les sections du concept comme indiqué ci-dessous. Le formulaire du concept doit être complété dans son intégralité. Si une des sections n'est pas remplie, le concept sera considéré comme incomplet et ne sera pas examiné.

Les concepts ne doivent pas dépasser cinq (5) pages au total (hors page de couverture). Ils doivent être soumis sous format Microsoft Word ou Adobe PDF avec interligne simple, en utilisant la police Calibri taille 12, et avec des pages qui sont consécutivement numérotées. Toute page en plus des cinq pages requises ne sera pas prise en considération. Veuillez NE PAS inclure de pièces jointes. Aucun ajout ou modification ne sera accepté après la date limite de soumission.

La page de couverture doit inclure le numéro de l'APS : 7200AA19APS00007/LLD APS addendum 21 en plus du résumé des informations organisationnelles comme indiqué dans l'Annexe A ci-dessous.

Soumission du concept

I. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS ORGANISATIONNELLES (page de couverture)

- A. Nom et coordonnées du soumissionnaire (nom du contact principal, numéro de téléphone et adresse électronique) ;
- B. Type d'organisation et le pays d'enregistrement légal (à but lucratif, à but non lucratif, université, réseau, etc.) ;
- C. Titre de l'activité proposée ;
- D. Lieu de l'activité proposée ;
- E. Nom, coordonnées et pays d'enregistrement légal des autres organisations partenaires collaborant au concept (si applicable)
- F. Objectif général et approche du développement de l'activité menée localement (2 à 3 phrases)
- G. Brève description de l'approche des ressources locales incluses dans l'activité proposée, si applicable (1 à 2 phrases)
- H. Montant du financement demandé à l'USAID en \$ _____
- I. Durée prévue de l'activité (jj/mm/aaaa - jj/mm/aaaa)

- J. Explication de la manière dont le montant du financement demandé reflète raisonnablement les ressources existantes de l'organisation et sa capacité à se développer de manière durable. (Prenez en compte : le budget actuel de votre organisation, les ressources humaines existantes, si/comment vous souhaitez que votre organisation se développe au cours des prochaines années, et quelles ressources locales sont disponibles pour soutenir votre croissance après la fin du financement de l'USAID). (2-3 phrases)

II. DESCRIPTION TECHNIQUE (5 pages maximum)

Une description technique réussie inclura une vue d'ensemble claire et logique de l'approche technique proposée par le soumissionnaire. Elle devrait comprendre une discussion sur les éléments ci-dessous. Veuillez noter que chaque élément est corrélé à un critère d'évaluation du mérite spécifié dans la section 7.

A. Développement mené localement :

- Quel(s) défis local(aux) ce concept vise-t-il à résoudre ? Comment les populations locales vivent-elles le(s) défi(s), et qu'est-ce qui est important pour ces populations ? Comment avez-vous recueilli ces informations ?
- Comment prévoyez-vous de permettre à divers acteurs locaux, y compris les femmes, les jeunes, et d'autres groupes sous-représentés ainsi que tous les sous-partenaires (*sub-partners*), de diriger les priorités et comment les décisions seront prises ?
- Quelle approche adopterez-vous pour l'apprentissage ? Comment comptez-vous partager les informations recueillies ? Avec quelles parties prenantes ?
- Comment avez-vous l'intention de renforcer la capacité des organisations locales, réseaux et/ou communautés locales à produire des résultats au-delà de la fin des activités financées ?
- Comment prévoyez-vous de renforcer la capacité organisationnelle de votre propre organisation tout au long du projet ?

B. Réalisation des objectifs climatiques :

- Quelle est votre stratégie pour renforcer les systèmes locaux dans les zones cibles afin de relever les principaux défis climatiques évoqués dans la section 2 ?
- Comment votre approche favorisera-t-elle l'action climatique et renforcera-t-elle la résilience, en particulier pour les groupes marginalisés ?
- Comment votre approche encouragera-t-elle la participation significative et le leadership actif des femmes et des filles pour une action envers le climat et la résilience ?
- En quoi votre approche est-elle *fondée sur les atouts* : comment s'appuiera-t-elle sur ce qui existe déjà dans les communautés locales et comment renforcera-t-elle les réseaux,

groupes et autres structures existants et émergents afin d'accroître les capacités et l'action collective ?

- Quelles sont les stratégies que vous envisagez pour étendre les solutions climatiques et avoir un impact à plus grande échelle au-delà de la durée du programme ?
- Comment garantirez-vous la pérennité des résultats liés au climat grâce à votre approche proposée ?

ANNEXE B : LISTE DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Instructions relatives à la checklist :

Tous les soumissionnaires doivent fournir ces informations d'éligibilité. Veuillez répondre à chaque question en marquant une croix (X) dans la colonne OUI ou NON. Cette checklist servira à déterminer l'éligibilité du soumissionnaire dans le cadre de cet addendum à l'APS.

Remarque : Bien que l'USAID/Maroc encourage vivement les soumissions incluant des partenariats avec des organisations locales, seuls les partenaires principaux doivent répondre aux critères d'éligibilité.

Si la réponse à l'une des questions ci-dessous est « NON », votre organisation N'EST PAS éligible pour recevoir une subvention et ne doit pas soumettre un concept. Si tout de même soumis, il ne sera pas évalué.

#	Questions d'éligibilité	OUI	NON
1	Votre organisation satisfait-elle à la définition d'une organisation locale telle qu'expliquée à la page 11 de l'addendum à l'APS, section 3 - Critères d'éligibilité		
2	Au cours des cinq dernières années fiscales, votre organisation a-t-elle reçu MOINS de 5 millions de dollars de financement de l'USAID en tant que bénéficiaire principal ?		
3	Votre organisation dispose-t-elle des structures de base pour la responsabilité, la gestion financière et la mise en œuvre des programmes ?		
4	Votre organisation ne fait l'objet d'aucune action disciplinaire ou poursuite juridique en cours de la part de l'USAID ou d'une autre agence gouvernementale américaine		
5	Votre organisation (ou son personnel clé) démontre-t-elle des compétences et une expérience dans le domaine programmatique dans lequel vous proposez de travailler ?		

De plus, un certain niveau de capacité organisationnelle et financière est requis par l'USAID/Maroc pour être en conformité avec la loi marocaine et pour servir de partenaire principal pour l'action climatique locale au Maroc.

Les questions ci-dessous concernant la capacité organisationnelle et financière servent à évaluer la gestion du personnel, les systèmes financiers et de rapports, ainsi que les documents comptables de votre organisation. Les réponses à ces questions aideront à déterminer l'éligibilité de votre organisation à servir de partenaire principal et à informer l'approche de renforcement des capacités de l'activité.

#	Questions relatives à la capacité organisationnelle et financière	OUI	NON	Commentaires supplémentaires, s'il y a lieu
1	L'impôt général sur les revenus est retenu à la source et est versé à temps aux autorités compétentes, et les documents relatifs à ces paiements sont-ils conservés ?			
2	Tous les employés possèdent des contrats de travail légaux ?			
3	Les rapports financiers (par exemple des bilans audités) sont-ils préparés régulièrement, que ce soit sur une base mensuelle, trimestrielle ou annuelle ?			
4	Les transactions de débit/crédit sont-elles enregistrées manuellement, à l'aide de feuilles de calcul sur Excel, ou avec un logiciel comptable ?			

Remarque : L'USAID se réserve le droit de demander aux soumissionnaires de fournir des documents supplémentaires concernant l'éligibilité, la capacité organisationnelle, la capacité financière et l'expérience.

ANNEXE C : CONCLUSIONS DE LA TOURNÉE D'ÉCOUTE

Veuillez vous consulter la version arabe de l'APS Addendum pour la traduction en arabe des pages suivantes.



جهة الشرق
Région de l'Oriental



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Participants
Women: 134
Men: 95

LISTENING TOUR OF LOCAL ACTORS FOR INCLUSIVE CLIMATE ACTION IN MOROCCO
ORIENTAL (OR)

Topics Identified

-  Extreme weather patterns and two seasons, lack of awareness hindering responsible behaviors, low climate change knowledge among individuals with disabilities, uncertainty in adopting effective strategies.
-  Economic challenges lead to job scarcity and limited resources, women seek employment despite limited opportunities and qualifications.
-  Youth pursue better opportunities through immigration, both legal and illegal, demographic imbalances and population decline in certain areas due to internal migration.
-  Inadequate water infrastructure exacerbates scarcity issues; leading to abandoned farms and reliance on external vegetable supply due to water scarcity.
-  Inequality in opportunities for disadvantaged groups, lack of inclusion and support for persons with disabilities.
-  Limited eco-responsible actions focused on water re-use and responsible electricity use, reduced household routines and food consumption due to water scarcity and rising prices.
-  Lack of awareness among individuals, difficulty in convincing family members to adopt responsible behaviors, uncertainty, and powerlessness in taking proactive measures among the well-informed.

Good practices

- ♦ Use the "Zero Carbon" App to calculate and reduce individual carbon footprint.
- ♦ Form alliances with international groups for development initiatives and networks.
- ♦ Promote eco-consciousness among children and adjust buying habits for sustainability.
- ♦ Promote Sustainable Practices :

Environmental Leadership :

- ♦ Morocco leads environmental movement in Africa.
- ♦ Commits to alternative energy and electric vehicles.
- ♦ Implements policies such as dam construction and Green Plan.

Open Government and Commitment:

- ♦ Berkane city showcases environmental commitment.
- ♦ Government supervises Open Government project.
- ♦ Civil officials implement outputs and monitor progress.

Water Management and Sustainability:

- ♦ Morocco constructs dams to optimize water use.
- ♦ Raises awareness about climate change and water scarcity.
- ♦ Promotes renewable energy sources.

Recommendations

Climate Action and Renewable Energy Transition :

- ♦ Develop strategies for climate change mitigation and adaptation.
- ♦ Set emission reduction targets and promote renewable energy adoption.
- ♦ Incorporate climate considerations into urban planning.
- ♦ Allocate resources and provide incentives for renewable energy projects.

Sustainable Agriculture, Water Management, and Economic Opportunities

- ♦ Implement policies for sustainable farming practices and efficient water use.
- ♦ Invest in water infrastructure to address scarcity.
- ♦ Promote climate-resilient agriculture and support vulnerable populations with alternative income opportunities.
- ♦ Retain farmers and prevent desperate migration through economic opportunities.
- ♦ It is necessary to ban the cultivation of products that consume a lot of water, including avocado trees and watermelons. All municipalities should adopt an efficient and smart energy policy. Ensuring food security should be based on the establishment of a local seed bank to enhance food autonomy.
- ♦ There is a need to tighten certain penal laws related to the waste of forest resources by those responsible for their protection, in order to enhance governance in the management of ecological systems, particularly forests as an economic resource and an environmental component.

Enhance Education and Awareness:

- ♦ Integrate climate education into school curricula.
- ♦ Launch public awareness campaigns.
- ♦ Provide training for government officials.

Foster International Cooperation and Tourism Development:

- ♦ Collaborate with international organizations to address climate change.
- ♦ Share knowledge and best practices.
- ♦ Invest in tourism infrastructure, highlighting natural and cultural heritage.

Promote Climate Change Awareness:

- ♦ Educate and raise awareness about responsible behaviors and sustainable consumption.

Promote Sustainable Practices :

- ♦ Practice energy conservation, eco-friendly transportation, waste reduction, and recycling.
- ♦ Support local and sustainable businesses.

Advocate for Change :

- ♦ Join environmental organizations, engage in climate discussions, and voice concerns to policymakers.

Causes

- ♦ **Human activities** : Excessive consumption, poor resource management, and wasteful practices.
- ♦ **Global factors** : Excessive greenhouse gas emissions from fossil fuels, deforestation, industrial practices, and urbanization.

Impact

- ♦ **Social Impact** : Displacement, strained communities, health risks, gender inequalities, and psychological effects.
- ♦ **Economic Impact** : Reduced agricultural productivity, increased financial burdens, limited job opportunities, and economic challenges for vulnerable populations.
- ♦ **Environmental Impact** : Water scarcity, biodiversity loss, extreme weather events, and long-term environmental consequences.

LISTENING TOUR OF LOCAL ACTORS FOR INCLUSIVE CLIMATE ACTION IN MOROCCO SOUSS-MASSA (SM)



Topics Identified

Climate Variability and Impact

- High climate variability in SM, respiratory challenges, preventive measures needed ;
- Deforestation and the lack of preventive measures before the 2014 floods in cities like Amskrout



Water Scarcity and Conservation

- Impact on traditional agriculture, alternative agriculture needed ;
- Crucial water conservation (households, farming, fauna and flora and oasis) ;
- Rising temperatures accelerate water scarcity through evaporation, insect infestations, and disease.



Social and Economic Impact

- Active involvement of women while youth in Rural areas experience migration ;
- Drought periods impact food purchasing patterns and prices, particularly affecting larger middle- to low- income families.
- Scarcity of agricultural produce during drought seasons leads to unemployment and economic instability.
- Over 2,000 women in Tata have become unemployed as a result of the ban on watermelon cultivation.



Pollution and Waste Management

- Climate change is perceived to be primarily caused by pollution from industrial practices, waste burning, and car usage.
- Sanitation systems have yet to reach certain provinces, leaving them without proper coverage.



Recommendations & Good practices

Recommendations

- Establish partnerships with various associations and organizations to create impactful awareness campaigns targeting mosques, schools, and community centers.
- Foster innovative technological inventions for positive environmental impact.
- Facilitate youth camps, hackathons, and competitions to raise awareness and inspire young individuals to address climate change.
- Adopt sustainable daily practices : For instance, shift from using buckets of water mixed with cleaning products to using sweepers and mops for floor cleaning. Adopt the practice of washing dishes in buckets filled with water instead of keeping the water running.

Good Practices

- Install more public garbage cans in the streets to discourage littering and encourage proper waste disposal.
- Implement biological rest to reduce environmental impact, with no movement of cars or operation of factories.
- Encourage fauna and flora preservation through Acacia cultivation and animal preservation, such as insects, honey badgers, sahraoui foxes, and wolves
- Provide guidance and support to small-scale farmers, educating them about optimal agricultural practices tailored to their specific climate conditions.
- Impose penalties on individuals who litter in public spaces. Enforce regulations on CO2 emissions and harmful gases from factories, consider relocating them away from populated areas.
- Support associations and initiatives that focus on spreading environmental awareness, targeting illiterate women and children, conducting various activities to raise awareness and leading to waste reduction in villages.

Recommendations

- Engage influential figures and entities, such as the national team, to raise awareness about the environment's detrimental effects.
- Raise awareness about climate change and sustainable practices through media campaigns on national TV such the Boundif campaigns.
- Implement awareness campaigns in schools to educate students and prevent the progression of climate change such as Young Reports for the environment & Eco-schools programs.
- Utilize dedicated programs or cartoons on television for children to promote climate-friendly practices and environmental awareness.

KEY TOPICS

Climate
Variability &
Impact

Water Scarcity
&
Conservation

Social &
Economic
Impact

Women's role

Pollution &
Waste
Management

LISTENING TOUR OF LOCAL ACTORS FOR INCLUSIVE CLIMATE ACTION IN MOROCCO Fes-Meknes (FM)



Topics Identified



- High level of **drought** and lower **agricultural yield**
- Excessive **water drilling** and unsustainable **water-intensive** agriculture
- Excessive water pumping by bottled **water companies**
- Non adaptive **traditional farming** practices
- Transformation of green lands to cement-based projects
- Poor flood management
- Water pollution** through chemicals and fertilizers



- Increased precarity with **high inflation** and **lower purchasing power**
- Increased **costs of farming**
- Higher levels of **unemployment** and limited economic opportunities
- and lack of resources for PWDs
- Likelihood of **migration** and **school dropouts**



- Increased level of **illnesses**
- Higher rate of **depression** and **mental health** conditions
- Lower **affordability** of **health**-related expenditure
- Increased **use of drugs** among children and youth
- No **access to heating** system in an extreme cold region



- Lack of **access to information**
- Absence of **awareness** and **capacity building** opportunities
- Lack of **trust** towards authorities
- Inadequate **agriculture strategy** to new climate and economic reality



- Increased **scope** and **time** allocated to **domestic work**.
- Increase of all **forms of violence** against women
- Lack of **trust** towards authorities
- Lower **access to basic needs** exasperated for women



Recommendations & Good practices

- Access to **finance** to small farmers.
- Attractiveness strategy for **big employers**.
- Access to **drip irrigation** and climate friendly **technology**
- Access to climate adaptive **infrastructure** and **dam construction** in the region.
- Capacity building** on climate adaptive agriculture.
- Access to environmentally friendly **heating systems** for households.
- Accountability of officials** on citizens requests and complaints.
- Enforcement of **existing laws** on water and waste management.
- Wide **dissemination of information**.
- Collective decision** making on water management.
- Gender smart policy design** centered on **small** and subsistence farming model.
- Dialogue with **multiple stakeholders**, including women-focused representative entities.



Good practices

- New **income generating activities** for youth and women.
- Public-Private Partnerships** in job-creating industries.
- Climate** related **insurance** to small farmers.
- Awareness raising on **eco-citizenship**.

KEY TOPICS

- Water Scarcity
- Socio-Economic Aspects
- Mental & Physical Health
- Governance
- Gender Dynamics

KEY IMPROVEMENT

- Economic Development
- Access to Technology & Knowledge
- Governance
- Policy Design & Implementation



Participants
Women: 132
Men: 65

KEY TRENDS: SUPPORT / RECOMMENDATIONS

Financial Support and Economic Opportunities

- ❑ **Provide financial assistance, grants, and investment funds:** For example, the Ministry of Agriculture could allocate funds to support small farmers in implementing water irrigation technology.
- ❑ **Promote sustainable businesses and small-scale farming:** grants can be provided to support the establishment of sustainable businesses and small-scale farming initiatives.
- ❑ **Create job opportunities for youth, women, and people with disabilities:** The authorities could launch specific programs and initiatives to promote job opportunities in the environment field for these target groups.

Government and Policy Support

- ❑ **Allocate resources:** The government in BMK, OR, SM, and MS regions could allocate additional funding to support climate resilience and inclusive initiatives.
- ❑ **Communicate effectively using accessible language:** the government can ensure that policies and information are communicated using accessible language to reach a wide range of individuals, including those with disabilities.
- ❑ **Implement policies prioritizing climate resilience and inclusive initiatives:** The government in the OR region could implement policies that prioritize climate resilience and inclusivity, such as requiring companies to adopt sustainable practices.
- ❑ **Enforce laws governing water usage, well drilling, and corporate social responsibility:** The government in the OR region can enforce laws related to water usage, drilling of wells, and corporate social responsibility to protect the environment and ensure sustainable practices.

Education, Training, and Awareness

- ❑ **Provide accessible education and training programs:** Accessible education and training programs can be provided to equip individuals with knowledge and skills related to climate change and sustainable practices.
- ❑ **Enhance climate change literacy and environmental awareness:** CSOs can conduct awareness campaigns and training programs to enhance climate change literacy and raise environmental awareness among local communities.
- ❑ **Disseminate information on climate change risks and adaptation strategies:** information on climate change risks and adaptation strategies can be disseminated through various channels, such as public media, awareness campaigns and educational materials.

"Government actions should take into consideration the communities' social structure"

Participant from Marrakech

"Every endeavor requires financial resources to be realized. A tree-planting campaign, for instance, necessitates the purchase of small trees which incur costs. Therefore, it is imperative to allocate specific resources at a national level to support such initiatives."

Woman from Chtouka Aït Baha

"Neither the government nor individuals should underestimate the magnitude of the challenges. Proper management and monitoring are crucial to address the water and resource scarcity issues. People need guidance and support to adapt to these changing circumstances effectively"

Man from Taourirt

"Many efforts are being made, but unfortunately, they remain scattered and result in a reduced impact."

Participant from Tata

Collaboration and Community Engagement

- ❑ **Foster collaboration between government, civil society, and communities:** Joint initiatives, awareness campaigns, and training workshops can be conducted to promote collaboration and engagement among these stakeholders.
- ❑ **Conduct joint initiatives, awareness campaigns, and training workshops:** The government, civil society organizations, and communities can collaborate on initiatives like tree planting campaigns and climate change workshops.
- ❑ **Promote ownership, collective responsibility, and empowerment:** by involving local communities in decision-making processes and empowering them to take action on climate change.

Infrastructure Development and Disaster Management

- ❑ **Develop water and waste management systems and resilient buildings:** The government can invest in developing water management systems and constructing resilient buildings that can withstand climate-related challenges like floods and droughts.
- ❑ **Improve infrastructure for sustainable agriculture:** infrastructure improvements can be made to support sustainable agriculture practices, such as building irrigation systems and storage facilities.
- ❑ **Establish disaster management mechanisms and access to healthcare services:** disaster management mechanisms and improved access to healthcare services can be established to enhance resilience in the face of climate-related disasters.

"I dream of every 'douar' in Chichaoua having clean water and sanitation"

Participant from Chichaoua

NATIONAL GOOD PRACTICES AND RECOMMENDATIONS

01	Capitalize on the 'El Khattarat' system to ensure water distribution on small agricultural lands (DT, MS, FM & SM)
02	Capitalize on local crops such as Acacia to prevent deforestation and preserve oases. (DT & SM)
03	Bioclimatic construction of old houses with earth bricks (DT)
04	Morocco pioneers environmental movement in Africa, commits to alternative energy, electric vehicles, and implements policies like dam construction and Green Plan. (OR)
05	Decentralize public environmental initiatives such as biogas ovens pilot project in Safi led by the Environmental Regional Administration. (MS)
06	Support Community Based Education and Development (Eco-schools and Young reporters for the environment launched by the Mohammed VI Foundation for the environment and the Ministry of Education in SM, Family Literacy Program by High Atlas Foundation in MS) to ensure regular and continuous environmental awareness.

Enforce laws and ecotaxes on large-scale watermelon and date farmers mainly owned by foreigners to the region	01
Facilitate procedures and set up support and financing programs for small local farmers	02
Provide advice, awareness-raising and support for oasis farmers and setting up fire detectors (DT)	03
Reduce soil erosion by planting trees	04
Support vulnerable populations with alternative income opportunities. (OR)	05
Encourage sustainable farming to retain farmers (OR)	06
Prevent desperate migration through economic opportunities. (OR)	07
Build hill dams, more efficient for water preservation and safety against floods (DT, MS).	08
Raise awareness and encourage sorting at source, recycling and waste recovery projects.	09
Set up waste water treatment and filtration plants.	10
Propose alternative agricultures more adapted to oasis climates.	11
Launch dialogue at policy level on adaptation of national strategy to orient agriculture towards national/local food safety rather than export.	12
Involve civil society through direct consultations to ensure the proper mediation between authorities and citizens (including those working on women's rights and gender equality).	13

[FIN DE L'APS # 72060823APS00001- Addendum No 21]